

INTITULE DE LA FORMATION		<b>Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques</b>	
DOMAINE		<b>Certiphyto</b>	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION		PUBLIC	PRÉREQUIS
L'arrêté du 29 août 2016 fixe les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises <u>et des certificats individuels</u> pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.		Vendeur conseil en jardinerie, en libre-service agricole Employé commercial rayon jardin en grande distribution...	Savoir de base Maîtrise de la langue française
CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES			
<p><b>Thème réglementation et sécurité environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation,</li> <li>- Connaître la réglementation vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques</li> <li>- Connaître la réglementation liée à l'espace de vente, au stockage des produits, au transport, à la collecte et au traitement des déchets</li> <li>- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination</li> <li>- Connaître les pratiques et les aménagements visant la dispersion des produits phytopharmaceutiques.</li> </ul> <p><b>Thème Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les situations à risques,</li> <li>- Réduire les risques pour les êtres humains,</li> <li>- Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident,</li> <li>- Se tenir informé.</li> </ul>		<p><b>Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les systèmes permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.</li> <li>- Choisir les espèces résistantes ou adaptées à l'environnement.</li> <li>- Evaluer la nécessité d'intervenir : identifier les agresseurs et évaluer les risques.</li> <li>- Raisonner les interventions.</li> <li>- Choisir les produits en fonction de leur toxicité, de leur efficacité, de leurs caractéristiques intrinsèques.</li> <li>- Adapter les doses.</li> <li>- Evaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives.</li> </ul>	
MODALITES PÉDAGOGIQUES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	
Formation en présentiel		Test QCM collectif et individuel	
DURÉE	DATES	LIEU DE LA FORMATION	
21 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt	
CONTACTS		FINANCEMENT	
Centre de formation BEAUSEJOUR - <b>05 56 71 10 01</b> <a href="http://www.cfpbeausejour.fr">www.cfpbeausejour.fr</a> Responsable de l'action : Sarah MOREL		<b>Financement</b> : formation éligible au financement selon statut	
INTERVENANT(S)		PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES	
Equipe pédagogique du centre Intervenants professionnels, consultants		Non concerné	
CONDITIONS D'ACCUEIL			
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation			